

Championnats du MONDE JUNIORS¹ (Hiver 2008- 2009)

Date de la réunion de sélection : En fonction du calendrier des courses

Date d'inscription selon règlement FIS : 20 février 09

CRITERES D'ACCESSIBILITÉ

La Direction Technique Nationale de la Fédération Française de Ski, en application des articles 6.1 et suivants du règlement pour l'organisation des championnats du monde FIS juniors en disciplines alpines, informe des éléments suivants :

- Le comité de sélection sera composé du Directeur Technique Alpin ou de son représentant, des responsables du développement H et D, des responsables d'entraînement des groupes jeunes juniors nationaux et d'un représentant par comité régional concerné.
- La sélection définitive sera faite par le Directeur Technique National.
- Les critères d'accessibilité des skieurs et skieuses français dépendent de leur classement sur la dernière édition de la liste des points FIS.

Toutes catégories confondues, sera prioritairement étudié le cas de chaque athlète classé dans les 15 premiers (e) juniors mondiaux de la liste FIS dans une discipline ou ayant marqué des points en Coupe du Monde 2008-09.

Pourra également être étudié :

- ⇒ Pour la catégorie Hommes
 - Le cas de skieurs ayant marqué des points lors d'une épreuve de la coupe d'Europe 2008-09
 - Le cas des champions de France de la saison en cours dans une discipline.
- ⇒ Pour la catégorie Dames
 - Le cas de skieuses ayant terminé dans les 15 premières d'une épreuve de la Coupe d'Europe 2008-09 en technique.
 - Le cas de skieuses ayant terminé dans les 10 premières d'une épreuve de la Coupe d'Europe 2008-09 en vitesse.

Festival Olympique de la Jeunesse Européenne² (FOJE) Slask Beskidy (POL)

CRITERES DE SELECTION

Date de la réunion de sélection : la sélection des participants sera effectuée à échéance la plus brève possible.

- Le comité de sélection sera composé du Directeur Technique Alpin ou de son représentant, des responsables du programme national jeune et du développement H et D, des responsables d'entraînement des groupes jeunes juniors nationaux et d'un représentant par comité régional concerné.

¹ Nés entre 1989 et 1993

² Nés entre 1992 et 1993

- La sélection définitive sera faite par le Directeur Technique National.

Le comité de sélection étudiera en priorité le cas des skieurs et skieuses répondant aux critères suivants :

- Le cas des skieurs et skieuses français (es) occupant les 3 premiers et les 3 premières places du classement de la coupe de France cadettes/cadets au jour de la sélection.
- Le comité de sélection se réserve la possibilité de qualifier une fille et un garçon supplémentaires au bénéfice de performances ponctuelles ou de circonstances particulières.